



leo lagrange
FEDERATION

Projet pédagogique 2016 - 2017 Temps d'Activités Péri-scolaires

LOT 143

NUMERO DU GROUPE SCOLAIRE 12.09

ECOLE MATERNELLE LES LIERRES



Contenu

INTRODUCTION	3
« Un mouvement républicain indépendant et laïc »i.....	3
CADRE GÉNÉRAL.....	4
1. <i>Le Contexte</i>	4
Le Temps d'Activités Périscolaires (TAP) dans la réforme des rythmes éducatifs.....	4
Les besoins de enfants en maternelle.....	4
1.1. Présentation des partenaires :	5
Les enjeux du territoire de proximité.....	5
Les partenaires potentiels du territoire	5
Les partenaires au sein de l'école	5
L'EQUIPE MUNICIPALE :.....	5
L'EQUIPE EDUCATIVE.....	5
LE PROJET D'ECOLE.....	5
LES FAMILLES.....	Erreur ! Signet non défini.
DU PROJET EDUCATIF LEO LAGRANGE AU PROJET PEDAGOGIQUE.....	6
LE PROJET EDUCATIF LEO LAGRANGE	6
Un idéal de progrès fondé sur les valeurs républicaines.....	6
L'ENFANCE ou la construction de l'esprit critique	7
Quand les animateurs innovent	7
III. PROJET PEDAGOGIQUE	8
Pédagogie	8
Les moyens	11
V. FONCTIONNEMENT	12
Activités	12
VI. EVALUATION	13
VII. COMMUNICATION	14
ANNEXES.....	15



INTRODUCTION

« Un mouvement républicain indépendant et laïc »

La Fédération Léo Lagrange, créée en 1950, reconnue d'utilité publique, défend les valeurs fondatrices de liberté, justice sociale et démocratie.

Mouvement de jeunesse et d'éducation populaire, elle poursuit un idéal de progrès permettant à chacun de devenir libre, d'éveiller sa conscience, de prendre sa place dans la société.

Elle s'inscrit dans l'économie sociale et milite pour la participation active des citoyens, pour le développement de la démocratie, de la justice, de l'équité.

CADRE GÉNÉRAL

1. Le Contexte

Le Temps d'Activités Périscolaires (TAP) dans la réforme des rythmes éducatifs

Les activités périscolaires, qui sont mises en place par la ville de Marseille, en prolongement du service public éducatif, visent à favoriser l'accès à tous les enfants aux pratiques culturelles, sportives, artistiques et de découverte.

En faisant du mercredi matin un temps scolaire, la nouvelle organisation du temps scolaire met en lumière une nouvelle plage horaire hebdomadaire d'une durée de trois heures les mardis ou les jeudis après-midi (selon les arrondissements de la ville), dévolues ainsi aux activités périscolaires.

L'enjeu, selon le ministère de l'éducation nationale, est de redéployer sur cette plage horaire les activités complémentaires à l'enseignement général afin d'enrichir l'éventail des activités proposées aux enfants.

Aussi, notre engagement est de faire de ce temps sur l'école MATERNELLE LES LIERRES du 12^{ème} arrondissement de Marseille un temps d'enrichissement, de partage de valeurs du vivre ensemble et de découverte, un temps où le respect du rythme de vie de l'enfant est une priorité.

Les besoins de enfants en maternelle

Cf annexe « De 3 à 6 ans : les maternelles ».

1.1. Présentation des partenaires :

Les enjeux du territoire de proximité

L'école des Lierres se trouve dans le secteur 6 de Marseille, qui regroupe les 11 et 12^{ème} arrondissements. Le quartier des Lierres est limitrophe aux quartiers de la Fourragère, de Montolivet, de Saint-Julien et des Chartreux. C'est un quartier résidentiel, en altitude qui offre une belle vue sur les montagnes et la mer.

Les partenaires potentiels du territoire

Les objectifs principaux d'un partenariat avec les structures culturelles, sportives et éducatives de proximité sont de :

- Mettre en œuvre la réforme des rythmes éducatifs
- Renforcer le partenariat avec les équipes éducatives et construire un prolongement cohérent de qualité au temps scolaire
- Mutualiser les compétences pour mieux répondre aux besoins du public

- *10 gymnases, 3 piscines, 15 stades, 14 plateau sportif*
- *2 pôles culturels, un dans chaque arrondissement*
- *Le château de la Buzine, café musique de l'affranchi*
- *200 Associations locales*

Les partenaires au sein de l'école

L'EQUIPE MUNICIPALE :

Les ATSEM

L'EQUIPE EDUCATIVE

Le directeur de l'école et son équipe enseignante

LE PROJET D'ECOLE

D'après le constat des difficultés de la vie en collectivité, le projet de l'école s'appuie principalement sur l'interactivité entre toutes les classes et âges pour développer la notion d'entraide. Aussi, au vu de notre société, développer l'autonomie de l'enfant et lui apprendre à se poser des questions.

DU PROJET EDUCATIF LEO LAGRANGE AU PROJET PEDAGOGIQUE

LE PROJET EDUCATIF LEO LAGRANGE

Un idéal de progrès fondé sur les valeurs républicaines

Reconnaître à chacun le statut de citoyen, c'est résolument l'appliquer à tous, c'est-à-dire à tous les âges de la vie.

Le projet de la Fédération Léo Lagrange vise à bâtir une société de progrès, fondée sur l'idéal républicain et organisée autour de **six valeurs fondamentales** :

- **L'égalité,**
- **La liberté,**
- **La fraternité,**
- **La participation de tous,**
- **La justice sociale,**
- **La laïcité.**


Bâtir la citoyenneté du XXIème siècle impose donc que notre démocratie soit concrètement et quotidiennement vécue à partir du brassage des cultures et des savoirs. C'est en cela que Léo Lagrange est un mouvement qui se revendique comme contributeur de la transformation sociale. En suscitant, créant, enrichissant toutes les rencontres. L'éducation populaire considère la diversité comme source d'un « faire et vivre ensemble » toujours à renouveler, c'est-à-dire responsabilisant, conscientisant donc émancipateur.

Au nom des nécessaires rencontres, l'expérience des mixités est donc au cœur de notre philosophie et de nos démarches éducatives.

- **Mixité sociale**, car les inégalités s'accroissent et développent des dynamiques d'appartenance et d'exclusion qui mettent à mal la justice sociale, fondement de l'égalité de traitement.
- **Mixité culturelle**, car l'appartenance à une communauté de destins impose que la singularité ait droit de cité dans un monde globalisé.
- **Mixité des genres**, car il convient de lutter contre la soumission d'un sexe par rapport à l'autre, contre l'exclusion de certains au regard de leur orientation sexuelle et toutes formes d'abus.
- **Mixité générationnelle**, car les transmissions des savoirs sont trop souvent déniées au nom de l'immédiate rentabilité que l'on attend de ces dernières.

Léo Lagrange considère que ces mixités sont consubstantielles à toute société.

Les ignorer, c'est renier le principe de diversité.



Ainsi, quels que soient les âges de la vie, nous disposons de quatre leviers d'action majeurs qui permettent de révéler à chacun, ce que nous nommons **les compétences citoyennes** :

- **Investir le temps libre pour grandir et s'épanouir.**
- **Développer les capacités à penser le monde.**
- **Eduquer et former tout au long de la vie.**
- **Accompagner les initiatives et les projets.**

L'éducation populaire est, plus que jamais, un moyen indispensable au bon fonctionnement des sociétés modernes. Reconnue comme réunissant un ensemble d'outils et méthodes d'apprentissage, elle permet, à chaque individu, dans une dimension préférentiellement collective, d'acquiescer et de parfaire sa propre autonomie, hors de tout esprit de compétition.

Notre contribution est ainsi de développer l'esprit critique, le goût pour la vie en société, le sens des responsabilités, la convivialité et, par-dessus tout, l'intérêt pour les autres.

L'ENFANCE ou la construction de l'esprit critique

Notre expérience de coéducation et de partenariat nous permet aujourd'hui de proposer quatre leviers d'intervention qui contribuent à la consolidation des compétences citoyennes de chaque enfant :

- Des démarches éducatives résolument démocratiques
- Des activités ludo-éducatives innovantes et évaluées
- Des activités sportives et physiques comme « générateur de citoyenneté »
- Un accès facilité à la diversité culturelle

Chaque enfant a besoin de se voir proposer une diversité d'expériences afin qu'il puisse concevoir ses premières idées.

Ainsi, que cela soit par le jeu, la discussion, l'imagination, l'expression artistique, l'activité sportive ou l'accès au savoir, les enfants doivent être en capacité d'emprunter un chemin de conscientisation rassurant.

Quand les animateurs innovent

En collectif, chaque enfant peut mieux analyser et juger ce qu'il vit ou identifie dans la somme d'expériences qui lui est donnée de vivre et d'observer. Parce que beaucoup d'actions sont exemplaires, à eux de les démultiplier et d'innover encore et encore !

Voici quelques actions et outils développés par nos équipes :

- Semaine du tri sélectif

- Des carnivals en lien avec le projet d'école
- Des correspondances internationales
- Le Kit Miam Beurk, « parce que les légumes c'est fun » !
- La mallette VITAMIMIX vivre ensemble pour les tous petits
- La malle CRADO pour apprendre l'hygiène aux 3/6 ans
- Une artothèque pour découvrir des œuvres artistiques
- Etc.

III. PROJET PEDAGOGIQUE

Pédagogie

Charte de qualité

Notre TAP se donne comme priorité de promouvoir l'action éducative et la qualité des activités en favorisant la mixité aussi bien garçons/filles que sociale et l'accessibilité aux pratiques culturelles et sportives (Cf annexe « Charte qualité Léo Lagrange »).

Attentes et besoins du public

Notre mission est d'effectuer des repérages des habitudes de vie, en concertation avec les équipes éducatives et de répondre aux besoins et demandes des enfants dans le respect de la mise en œuvre de la réforme des rythmes éducatifs.

Des bilans pédagogiques à la fin de chaque cycles d'activités (périodes entre les vacances scolaires) permettront de mieux évaluer les besoins et les moyens et de développer des activités de qualité cohérentes avec les diverses propositions en direction des enfants.

Les objectifs généraux et opérationnels

Afin de permettre aux enfants de 2 à 6 ans d'avoir des repères affectifs lors des TAP, ils auront le même animateur durant toute l'année scolaire. Les activités proposées aux maternels contribueront à développer l'éveil de la curiosité de l'enfant au travers de l'initiation.

Aussi, l'organisation de l'espace pour mener certaines activités se fera par l'organisation de coins thématiques : *coin au conte, l'espace relaxation/psychomotricité, l'espace éveil au son et à la musique*. Lors d'intervention de partenaires extérieurs, l'animateur sera toujours présent et partie prenante du projet.

Les objectifs généraux et opérationnels du projet pédagogique se feront dans le respect des temps imposés au cahier des charges (un premier temps calme en début d'après-midi et un passage en douceur vers un second temps d'activité ludique et de découverte). Aussi, les activités de la dernière journée TAP avant chaque période de vacance seront toujours des animations calmes (yoga/relaxation, histoire/conte, spectacles de marionnettes...) afin d'être vigilants aux signes de fatigue de l'enfant.

THEMATIQUES	OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	OBJECTIFS OPERATIONNELS	ACTIONS DU PROJET
EVEIL CITOYEN ET VIVRE ENSEMBLE	<ul style="list-style-type: none">■ Favoriser le respect de chacun.■ Eveiller l'enfant à la citoyenneté■ Développer la notion de bienveillance	<p><i>Permettre à l'enfant de connaître une autre culture que la sienne.</i></p> <p><i>Amener l'enfant à construire, comprendre et respecter les règles mises en place au sein de la structure.</i></p> <p><i>Amener l'enfant à se questionner sur l'idée de la solidarité.</i></p>	<p><i>1/ Mise en place d'un projet autour des différentes cultures.</i></p> <p><i>2/ Projet autour du potager collectif</i></p> <p><i>3/ Atelier artistique collectif (fresque murale, dessin aléatoire, chanson et spectacle...)</i></p>

<p>SENSIBILISATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Développer l'intérêt de l'enfant pour de nouvelles activités créatives et artistiques 	<p>Permettre à l'enfant de découvrir différentes techniques artistiques</p> <p>Développer la sensibilité auditive de l'enfant</p> <p>Amener l'enfant à savoir se positionner dans l'espace</p>	<p>1/ Atelier créatif de découverte de courant artistique. > création fresque ou oeuvre collective</p> <p>2/ Ecoute des sons et reconnaissance de ceux-ci.</p> <p>3/ Initiation au tempo et rythmique.</p> <p>4/ Atelier de création musicale.</p> <p>5/ Projet chorégraphique, spectacle de danse.</p>
<p>EVEIL CORPOREL</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Favoriser l'équilibre physique et psychologique de l'enfant par la découverte de soi 	<p>Permettre à l'enfant de s'exprimer à travers la danse, le chant, et l'expression corporelle</p> <p>Amener l'enfant à souffler et respecter son rythme</p>	<p>1/ Projet chorégraphique, spectacle de danse, de chant...</p> <p>2/ Introduction à la relaxation</p>
<p>ENVIRONNEMENT ET BIODIVERSITE</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Développer les valeurs de responsabilité et de solidarité ■ Développer l'intérêt et la connaissance pour l'environnement proche 	<p>Initier les tous petits à l'économie de l'eau</p> <p>Initier l'enfant à l'idée de transformation des déchets</p> <p>Amener l'enfant à se poser des questions</p> <p>Permettre à l'enfant de connaître les fleurs, les saisons et les arbres</p>	<p>1/ Temps de discussion et d'échange : Quoi de neuf</p> <p>2/ Autonomie de l'enfant sur les temps de repas et de toilette</p> <p>3/ Jeux de réflexion</p>

Outre ces objectifs nous mettrons en place :

- 1 projet fort lié au projet d'école sera développé sur l'année : la réhabilitation de l'espace urbain
- 2 temps forts liés aux objectifs généraux seront mis en place sur l'année : événement micro vernissage en fin de chaque mini-cycle, dernier jour TAP avant les vacances et le projet de la réhabilitation de l'espace urbain.

Les moyens

Moyens humains

- Organigramme de l'équipe : sur site, en-dehors de la coordinatrice Léo Lagrange Méditerranée et du Coordinateur du secteur du 12/ 13ème
- Un Directeur par accueil de loisir (ou groupe scolaire)
- Des animateurs par groupe de 14 enfants maternels
- Rôle et fonction du Directeur de l'Accueil du Centre de Loisirs : il est le garant des orientations et déclinaisons du projet éducatif Léo Lagrange dans le cadre de l'appel à projets de la ville de Marseille. Chaque projet pédagogique d'école est validé par le coordinateur de secteur et la coordinatrice Léo Lagrange Méditerranée. Le Directeur est chargé de l'élaboration et de la mise en œuvre du projet pédagogique et de son suivi. Il a pour fonctions :
 - Gestion administrative, financière et matérielle
 - Pédagogie, management de l'équipe
 - Relations avec les équipes éducatives, les familles et les partenaires
 - Hygiène, sécurité physique et affective des enfants
- Rôle et fonction de l'animateur
 - Accueil des enfants
 - Participer à la mise en place au sein de l'équipe du projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif
 - Construire une relation individuelle ou collective de qualité avec les enfants
 - Encadrer et mettre en place des activités de qualité
 - Participer aux réunions de préparation, de régulation et d'évaluation
 - Assurer la sécurité physique, affective et morale des enfants
- Réunion d'équipe : Le souci de « mieux-faire » est l'une des priorités de l'équipe pédagogique. Des réunions sont organisées pour la préparation des programmes d'activités et pour l'évaluation de nos actions.

Moyens matériels

Les locaux scolaires :

Les locaux sont mis à disposition par la ville de Marseille. Une convention précisant les conditions d'utilisation de ces locaux a été au préalable cosignée par la municipalité, les directeurs des écoles et Léo Lagrange Méditerranée.

Au sein de l'école LES LIERRES MATERNELLE : Salle polyvalente, 2 Salles de cours, Dortoir, Bibliothèque, Cour et Sanitaire.

Moyens financiers

Le TAP est financé par une subvention publique allouée par la ville de Marseille à Léo Lagrange Méditerranée dans le cadre de l'appel à projets concernant la mise en œuvre des rythmes éducatifs.

Le budget est proportionnel au nombre d'enfants bénéficiaires. Il couvre le financement des activités et matériel pédagogiques, les salaires et toutes les dépenses liées à ce dispositif.

V. FONCTIONNEMENT

Cf règlement intérieur consultable dans l'école et sur notre site internet dédié : <http://www.leolagrange-rythmes-scolaires-marseille.org/>

Activités

Les activités devront être variées mais liées à 6 thématiques déclinées précédemment. Des journées de formation et des outils pédagogiques associés à ces thématiques sont proposés aux équipes d'animation.

L'Animateur meneur d'activités

Les animations ne fonctionnent bien que lorsqu'elles ont été pensées, conçues et mises en place pour répondre aux besoins et aux attentes des enfants.

1. Avant l'activité : l'animateur doit

- Rechercher l'intérêt éducatif
- Connaître son public : âge, rythme et capacités
- Prévoir le déroulement
- Ne pas perdre de vue que l'activité doit favoriser l'éveil, stimuler la créativité individuelle et collective dans la découverte, l'initiative et la réalisation
- Toujours avoir à l'esprit le côté ludique, plaisir et loisir
- Prévoir le matériel et le lieu nécessaires

2. Pendant l'activité : l'animateur doit susciter l'intérêt du plus grand nombre d'enfants dès le début de l'activité en provoquant l'envie et en éveillant la curiosité, le goût de l'aventure, le plaisir de jouer et l'imagination.

La motivation de l'animateur est essentielle à la réussite de l'activité mais il doit s'assurer que tout le monde a bien compris les consignes et les règles.

L'animateur doit participer pendant l'activité et ne pas perdre de vue de :

- Observer, écouter et conseiller les enfants
- Proposer et participer avec eux
- Etre attentifs aux relations entre enfants
- Etre vigilant aux règles de sécurité
- Soutenir la motivation des enfants et les valoriser

3. A la fin de l'activité : l'animateur doit être vigilant sur :

- Le rythme : arrêter progressivement
- L'intensité : retour au calme, récupération
- La perception de l'activité par les enfants et leurs ressentis

4. Après l'activité : l'animateur doit

- Veiller à laisser le matériel et les lieux en l'état
- Faire un point de situation avec les enfants
- Utiliser ces retours pour le bilan de la journée et la suite

Le « Protocole journée TAP en maternelle » (Cf annexe), permet de structurer le déroulé d'une journée d'activité dans le respect de ces besoins fondamentaux.

VI. EVALUATION

L'évaluation est la démarche d'analyse organisée qui permet d'assurer le suivi du projet.

L'évaluation va ainsi permettre de mesurer les écarts entre les objectifs et les résultats constatés. L'ajustement de notre démarche permettra de tenir compte des réalités, potentialités et opportunités du moment.

Pour mesurer l'impact et l'efficacité de nos actions, l'évaluation la plus pertinente est celle des objectifs opérationnels au moyen de critères et d'outils d'évaluation.

1. Les Critères :

- Quantitatifs : fréquentation, régularité de présence, participation aux activités, implication des parents, nombre de projets d'activités réalisés,
- Qualitatifs : évolution et progression de l'enfant, intégration et respect des règles de vie, relations aux autres, acquisition de l'autonomie,

2. Les Outils : vont permettre de :

- Recueillir toutes informations utiles
- Construire l'analyse des informations
- Elaborer une synthèse de toutes ces informations

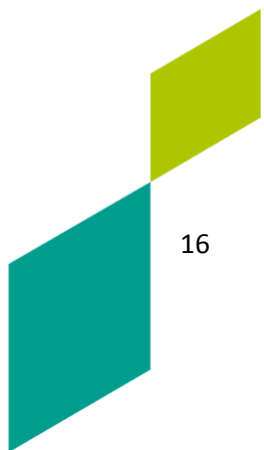
VII. COMMUNICATION

Actions et moyens mis en œuvre en direction :

- Des familles : affichage des plannings d'activités, de l'organigramme de l'équipe et autres informations réglementaires et de fonctionnement utiles sur un panneau spécifique aux TAP au sein de l'école, rencontres informelles, Conseil d'école, mails, site internet des rythmes scolaires <http://www.leolagrange-rythmes-scolaires-marseille.org/>
- Des enfants : affichage, échange avec les animateurs, carnets de bord/passeports TAP (le Pass Tap Maternels sera diffusé aux enfants dans le courant du mois de janvier)
- Des partenaires : échanges de pratiques, réunion de présentation
- Commission Enfance Léo Lagrange à destination de nos directeurs/coordonateurs ACM
- Des animateurs : réunions de briefing avant activités et de débriefing à la fin de la journée TAP, information sur le projet pédagogique, réunions de régulation, rencontres informelles, mails, formations professionnelles et complémentaires, Labo pédagogique (lieu de création d'outils pédagogiques, de tables rondes/conférences de professionnels de la petite enfance...



ANNEXES





Léo Lagrange Méditerranée

67, La Canebière
13001 Marseille

Tél 04 91 14 22 33
Fax 04 91 56 69 97

